



Parcours d'insertion professionnelle

Personnel professionnel



Le mentorat est « un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle (la relation mentorale) volontaire, gratuite et confidentielle, dans laquelle une personne d'expérience (le mentor) investit sa sagesse acquise et son expertise pour favoriser le développement d'une autre personne (le mentoré) qui a des compétences et des habiletés à acquérir et des objectifs professionnels et personnels à atteindre ». (Mentorat Québec, 2022)

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

<p>INTENTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'appropriier la culture organisationnelle du Centre de services scolaire des Navigateurs • Soutenir et accompagner les nouveaux professionnels en tenant compte des réalités vécues dans un milieu scolaire • Outiller les professionnels pour favoriser l'instauration de conditions gagnantes • Encourager l'analyse réflexive • Développer l'autonomie professionnelle • S'assurer d'évoluer dans un climat sain visant à augmenter le sentiment d'efficacité personnel
<p>MODALITÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Demi-journée de formation <u>obligatoire pour les mentors et les mentorés</u>, animée par une conseillère pédagogique des services éducatifs • Parcours de 14 heures avec votre mentor : ce temps de rencontre doit être <u>durant vos heures de travail</u> avec l'autorisation de votre direction • Rencontres pour échanger et découvrir les facettes du métier à travers certaines compétences transversales et favorisant la pratique réflexive et l'autonomisation
<p>ADMISSIBILITÉ</p>	<p>Le parcours s'adresse à tous les professionnels engagés au Centre de services scolaire des Navigateurs.</p>
<p>SÉLECTION DES MENTORS</p>	<p>Sur une base volontaire et avec l'approbation de la direction d'école ou du service.</p>

MESURES COMPENSATOIRES	<p>Pour le mentor et le mentoré</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun, 14 heures de libération durant les heures de travail pour vous rencontrer en fonction de vos disponibilités respectives et <u>approbation de votre direction</u> • Pour chacun, libération d'une demi-journée (formation avec une conseillère pédagogique des services éducatifs) <p>Pour le mentor uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une compensation en argent de 450 \$ payée par le budget d'insertion professionnelle • Compléter le <u>formulaire SRH-527</u> – compensation insertion professionnelle, une fois le parcours complété. • Afin de recevoir la compensation, le journal de bord du parcours est requis et doit être acheminé à l'adresse; josianne.labrecque@cssdn.gouv.qc.ca
JUMELAGE	<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement sera volontaire, autant pour le mentor que pour le mentoré. Il est évident qu'une relation de confiance et de respect mutuel devra être établie. Les partenaires devront se montrer disponibles. • Il sera possible d'interrompre en tout temps le partenariat, si celui-ci ne répond pas aux attentes d'un ou des deux partenaires. • Chaque mentor peut soutenir au maximum deux nouveaux professionnels.
CALENDRIER	<p>Dates des formations pour l'année scolaire 2023-2024</p> <p>13 octobre, 24 novembre, 26 janvier ou 5 avril</p> <p>8h30-11h30</p> <p>Lieu : à déterminer. Les personnes inscrites au parcours d'insertion professionnelle seront invitées à la formation par courriel dès la confirmation de participation.</p>
INSCRIPTION	<p><u>Mentoré</u> ; compléter le formulaire Forms suivant ; Inscription</p> <p><u>Mentor</u> ; Inscription par courriel josianne.labrecque@cssdn.gouv.qc.ca</p>

Un mentor compétent, un professionnel qui ...

- travaille depuis au moins un an dans le milieu;
- possède plus de 5 ans d'expérience;
- a une facilité d'écoute et de communication;
- manifeste un intérêt pour le développement professionnel;
- est habile pour travailler en équipe;
- sait poser les bonnes questions;
- donne une rétroaction efficace;
- possède un bon sens de l'organisation;
- peut se remettre en question constamment;
- est disponible.

Des questions ?!

Josianne Labrecque
Conseillère en gestion de personnel -
Secteur professionnel
josianne.labrecque@cssdn.gouv.qc.ca
418 839-0500 poste 56024